

31 mars — Arrêté n° 41/MENR/SG portant création du Pôle Formation dans le cadre de l'harmonisation des programmes de sciences physiques et de technologie dans les pays francophones d'Afrique et de l'Océan Indien	165
31 mars — Arrêté n° 42/MENR/SG portant création d'un Chantier Pédagogique	166
30 mars — Arrêté n° 38/MENR/SG/DEX-C portant création de centres de correction du BEPC	166
Arrêtés portant nominations	167

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE
ET DE LA PECHE

1998

Arrêtés portant ouverture de test d'admission, nominations	167
17 mars — Décision n° 43 MAEP/SG DPRH DEFA portant constitution de commissions de surveillance de concours	168

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL
ET DE LA PROTECTION SOCIALE

1998

Arrêtés mettant fin à un détachement, intégrations, promotion, titularisations, admission à la retraite, rectifications, nominations, reprises, situation, absences, rappel à l'activité, positions, suspensions	168
--	-----

DIVERS

MINISTERE DES MINES, DE L'EQUIPEMENT,
DES TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS

1998

19 mars — Arrêté n° 13/MMETPI/DGMG portant ouverture d'enquête de commodo et incommodo au sujet de la construction d'une station de vente d'hydrocarbures à Kanté, préfecture de la Kéran par Traoré T. Lakazo s/c ELF OIL TOGO	177
19 mars — Arrêté n° 14/MMETL/DGMG/DDCM accordant un permis d'exploitation à petite échelle d'un gisement de dolomie à Djamdé-Akoutoubia, dans la préfecture de la Kozah au Centre de la Construction et du Logement (CCL) à Cacavelli	178

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

CAISSE DE RETRAITES DU TOGO

1998

17 mars — Arrêté n° 29/MEF/CR portant concession de pensions aux ayants-cause de feu Apaloo Comlan	181
17 mars — Arrêté n° 31/MEF/CR portant concession de pensions aux ayants-cause de feu Kola Eyoufidéou	181

PARTIE OFFICIELLE

**ACTES DU GOUVERNEMENT
DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE**

**LOIS, ORDONNANCES, DECRETS, ARRETES
ET DECISIONS**

PRESIDENCE

Décret n° 98-046/PR du 25 mars 1998 portant nomination

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Sur proposition du ministre de l'Education nationale et de la Recherche;

Vu la Constitution de la République Togolaise du 14 octobre 1992 et notamment son article 66;

Vu le décret n° 86-71 du 11 avril 1986 portant organisation de la Recherche Scientifique;

Vu le décret n° 82-137 du 11 mai 1982 fixant les principes généraux d'organisation des départements ministériels;

Vu le décret n° 92-195 du 12 août 1992 portant réorganisation du ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique;

Vu le décret n° 98-035/PR du 18 février 1998 portant restructuration du Gouvernement;

Le Conseil des ministres entendu;

DECRETE :

Article premier — M. Lucien Kwawo Johnson, professeur de l'Enseignement Supérieur de 1^{re} classe 2^e échelon, est nommé directeur de la Recherche Scientifique.

Art. 2 — Le ministre de l'Education nationale et de la Recherche est chargé de l'application du présent décret qui sera publié au *journal officiel* de la République togolaise.

Lomé, le 25 mars 1998

Le Président de la République

Gnassingbé Eyadéma

Le ministre de l'Education Nationale et de la Recherche

Edo Kodjo Maurille Agbogli

Décret n° 98-047/PR du 25 mars 1998 portant transfert du service des passeports et des Etrangers du ministère de l'Intérieur et de la Sécurité au ministère de la Défense Nationale

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution du 14 octobre 1992;

Vu le rapport du ministère de l'Intérieur et de la Sécurité;

Le conseil des ministres entendu;

DECRETE :

Article premier — Le service des passeports et des Etrangers relevant précédemment du ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (Direction de la Police Nationale) est transféré au ministère de la Défense Nationale (Gendarmerie Nationale).

Art. 2 — Les textes relatifs à l'établissement des passeports et autres documents de voyages demeurent inchangés.

Art. 3 — Le ministre de la Défense Nationale est chargé de l'application du présent décret qui sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Art. 4 — Le présent décret prend effet à compter de la date de sa signature.

Lomé, le 25 mars 1998

Le Président de la République

Gnassingbé Eyadéma

Le Premier ministre

Kwassi Klutsè

Le ministre de la Défense Nationale

Bitokotipou Yagninim